

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 388 684
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 1095 DE L'ALLÉE DE L'ÉCLIPSE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 décembre 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'augmenter de 50 % à 51,5 % la largeur de la façade du garage attenant par rapport à la largeur totale de la façade principale (maison et garage), le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 décembre 2021 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 décembre 2021.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#1075

#1085

#1095

#1105

#1115

#1080

#1090

#1100

allée de l'Éclipse

allée du Solstice

**1095,
Allée de l'Éclipse**

Légende

 Terrain visé

 Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:300